



Municipalité de la Paroisse
de Saint-Marc-de-Figuery

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, QUE :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil au 10, avenue Michaud, le 2 février 2026 à 19h30.

Donné à Saint-Marc de Figuery, ce vingtième jour de janvier deux mille vingt-six.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420 du code municipal)

Je, soussignée, Martine Lachaine directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery résidant à Saint-Marc-de-Figuery certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h30 et 16h00 le 20e jour de janvier 2026. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20e jour de janvier 2026.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière-trésorière